

**AFFAIRE N° 5****ACQUISITIONS DE TERRAINS****LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.**

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur les projets d'acquisitions des terrains suivants pour lesquels des accords ont été conclus à l'amiable avec les propriétaires intéressés :

Références cadastr.	Superficies (en m2)	Situations	Anciens propriétaires	Prix (en F)	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
BH 172 (partie)	395	Impasse des Margoses/ Rue Lory- Les-Hauts/ Sainte- Clotilde	MORIN Alex	40 000 (inférieur au seuil de consul- tation des Domai- nes)	Amiable	Emprise du futur Boulevard Sud	901-210
BH 190 (partie)	557	Impasse des Margoses/ Rue Lory- Les-Hauts/ Sainte- Clotilde	MORIN Alex	30 000 (inférieur au seuil de consul- tation des Domai- nes)	Amiable	Emprise du futur Boulevard Sud	901-210
BH 351- 352-353	646	Impasse de la Vanille/ Sainte- Clotilde	MORIN Marie-France	74 000 (inférieur au seuil de consul- tation des Domai- nes)	Amiable	Emprise du futur Boulevard Sud	901-210
BR 136 (partie)	115	Angle des Chemins Bois Rouge et Premier Bras/ Bretagne	ARTABAN Gillette	23 000 (inférieur au seuil de consul- tation des Domai- nes)	Amiable	Elargissement de voie pu- blique	901-210

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, en cas d'accord :

- de m'autoriser à signer les actes d'acquisition, et à verser aux intermédiaires éventuels, ainsi qu'aux notaires rédacteurs, les honoraires correspondants ;
- me dispenser de procéder aux formalités de purge des privilèges et hypothèques, le cas échéant.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE DES VOTANTS

(1 abstention).

---

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Denis, le 14 NOV. 1989

LE SECRETAIRE GENERAL  
Yves CROCHET

